



Facture N° :

FICHE D'INSCRIPTION À L'ATELIER THÉÂTRE

Ecole La Perverie
Année scolaire 2026-2027

Renseignements

Parents :

Nom :

Adresse :

Téléphone domicile :

Mail :

Téléphone portable :

Enfant :

Nom :

Classe :

Prénom :

Age :

Choix de l'atelier :

☐ CE - jeudi 16H50-17H50

☐ CM - jeudi 17H55-18H55

Merci de m'adresser un mail de confirmation à thomas.psc@hotmail.fr, depuis une adresse que vous consultez régulièrement, afin que je puisse constituer, SANS ERREUR, une liste d'envoi pour nos futurs échanges.

Contenu de l'atelier

L'atelier s'articule autour de quatre grands thèmes :

- ✓ **Le corps** : Découverte du langage corporel, relaxation, maîtrise des mouvements et des déplacements.
- ✓ **L'espace** : appropriation de l'espace à travers son corps et à travers des jeux d'orientation.
- ✓ **La voix** : Maîtrise des tons et des intentions, articulation, intensité vocale, capacités d'éloquence.
- ✓ **L'improvisation** : Mise en situation, réactivité face aux autres et face à des contraintes de jeu, auto mise en scène à partir de costumes, accessoires, thèmes écrits ou musicaux.

A travers ces grands points, bases du jeu théâtral, les enfants aborderont des textes (choisis avec eux) et travailleront à la création d'une pièce, d'un ou de plusieurs personnages en vue de présenter un spectacle en fin d'année. Ce spectacle sera réalisé autour de thèmes et de textes choisis avec les enfants et en accord avec la direction de l'école. Cet atelier est pour les enfants un moyen d'expression riche en accord avec les méthodes pédagogiques actuelles. Il permet un travail de groupe rigoureux autour d'un projet créatif et ludique commun tout en facilitant le développement personnel, social et culturel de l'enfant.

Modalités de paiement

L'inscription n'est définitive qu'après réception de cette fiche d'inscription dûment remplie, signée et accompagnée du règlement. Les places étant limitées, les inscriptions se font par ordre d'arrivée des dossiers.

Les droits d'inscription s'élèvent à 205 euros payables d'avance.

Mode de règlement :

- ☐ Chèque (à l'ordre de Simul et Singulis). Merci d'indiquer au dos le nom de l'enfant et l'école.
- ☐ Espèces
- ☐ Virement (l'IBAN vous sera transmis par retour de mail, précisé ci-après.)

Les droits d'inscription ne sont remboursés qu'en cas de force majeure (déménagement, maladie...) et au prorata des cours déjà effectués.

SIMUL ET SINGULIS

3, rue des Salorges 44100 Nantes 06 23 90 58 28 thomas.psc@hotmail.fr



Absences, questions, échanges famille / atelier théâtre

En cas d'absence de votre enfant et pour toute question ou échange autour de l'atelier veuillez contacter Monsieur **Thomas Clenet** au **06 23 90 58 28** ou par mail : **thomas.psc@hotmail.fr**

Règlement de l'atelier

L'atelier se déroule, dans une salle de l'école, le jeudi soir

- De 16H50 à 17H50 pour les CE
- De 17H55 à 18H55 pour les CM

Pendant les vacances scolaires et lors des éventuels ponts ou jours fériés, il n'y a pas d'atelier.

Les élèves ne seront libérés qu'à la fin de l'atelier sauf cas exceptionnel.

Pour les enfants rentrant seuls chez eux, il est demandé aux parents de retourner avec cette inscription une autorisation écrite et signée.

Afin d'aboutir à un travail de qualité, il est important que les élèves soient assidus.

Quatre points de règle sont nécessaires au bon fonctionnement de l'atelier :

✓ **L'écoute :**

Je dois écouter les consignes et les respecter. Je dois aussi écouter mes partenaires de jeu même lorsque ce n'est pas mon tour d'être sur la scène. J'apprends aussi en écoutant.

✓ **L'engagement :**

Je m'engage à travailler mon rôle et à apprendre mon texte pour ne pas défavoriser mes camarades.

✓ **La tolérance :**

J'accepte et je respecte les différences de chacun.

✓ **Le respect**

Je respecte le groupe en ne faisant pas de chahut ni de critique sur mes camarades.

Je me respecte en tenant mes engagements et en respectant le règlement et le groupe.

Tout manquement à ces règles ou tout comportement agressif ou irrespectueux pourrait se solder par le renvoi de l'élève.

D'autre part, les costumes et accessoires sont gracieusement prêtés à l'élève qui en est responsable. Toute détérioration sera facturée à la famille.

Droit à l'image

Je soussigné (e),

Père, mère ou tuteur légal

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

L'entreprise Simul et Singulis à utiliser les images, fixes (photos) ou animées (films), de mon (mes) enfant (s) à des fins de promotion de son activité, sur support papier (plaquette, presse, expositions) ou sur support multimédia (Internet, CD, CD ROM, DVD de présentation).

Fiche à retourner à l'école lors d'un cours.

Signature de l'élève :

J'ai bien lu le règlement,

Je l'ai compris et je m'engage à le respecter

Signature des parents

Précédée de la date et de la mention

"Lu et approuvé"